

PROGRAMME

- 9h30 **Introduction de la journée** : **Alain Griffond**, Directeur pédagogique, Association Jean-Cotxet
- 9h45 **Conférence introductive** : **Quand écrire c'est faire : stratégies, résistances et enjeux pour le travail social aujourd'hui**. **Patrick Rousseau**, Directeur général adjoint de l'Association AIDAPHI, Chercheur associé au Centre de Recherche Education et Formation EA1589, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- 10h30 **Echanges**
- 10h45 **Le traitement et l'élaboration des écrits dans le travail socio-éducatif : Le cahier de liaison informatisé**
Solène Simard, Etudiante en Master 2, Université de Versailles St Quentin en Yvelines
Michel Freund, Administrateur Association Jean-Cotxet, ingénieur informaticien
- 11h30 **Echanges**
- 11h45 **Pause**
- 12h **L'élaboration des écrits dans nos services**
Paroles de **cadres de l'association** Jean-Cotxet
- 13h **Déjeuner**
- 14h15 **L'écriture à l'épreuve des institutions, des territoires et des histoires de vie.**
Paroles du **représentant de l'Agora** (Belgique) et de l'association ADEPAP (France)
- 15h30 **Echanges**
- 15h45 **Pause**
- 16h00 **Conférence de clôture** : **Les difficultés face à l'écrit : un phénomène plurivoque, à contextualiser**. **Delphine Serre**, Professeur de sociologie, Université Paris 1
- 16h45 **Echanges**
- 17h15 **Clôture de la journée** : **Jean Pineau**, Directeur général, Association Jean-Cotxet



L'ASSOCIATION JEAN -COTXET ORGANISE SA JOURNEE ANNUELLE D'ETUDE

*L'écrit professionnel dans
l'accompagnement éducatif*

MARDI 8 OCTOBRE 2013

de 9h30 à 17h30

Bourse du travail - Auditorium

1 place de la libération

93000 Bobigny

Tramway ligne 1 station libération ou

métro Bobigny Pablo Picasso



Selon D. Linhart¹, nous sommes témoins aujourd'hui d'un **resurgissement**, dans le monde du travail, **de la notion de subjectivité**. Ce phénomène se traduit par une recherche de compétences marquées d'une empreinte personnelle, les rendant originales, non interchangeables et par là-même, attrayantes. Cette marque d'une empreinte personnelle est présente dans le travail social, et en particulier dans les écrits produits par les professionnels. En effet, le travail socio-éducatif se caractérise par des actions qui répondent à **une commande sociale**. Ces actions impliquent des processus articulés entre eux, nécessitant un engagement relationnel et émotionnel et mobilisant **la subjectivité des acteurs**.

L'**écrit professionnel** fait partie de ces actions, il est au cœur du travail éducatif. C'est un objet complexe, qui questionne et génère parfois des craintes et des résistances. Il se trouve, en effet, en tension entre une exigence d'objectivité – voire de neutralité attendue - et la position subjective de chaque intervenant.

L'**écrit socio-éducatif**, en tant que démarche de recueil de données objectivées, est une démarche aux prises avec la subjectivité individuelle, mais qui cherche par l'écrit à stabiliser et à mettre à distance les données, les événements et les émotions. Dans le champ du travail social, marqué par **les paradoxes de la relation d'aide** et les rapports de pouvoir qu'elle implique entre les acteurs, comment préserver cet espace intersubjectif de l'écriture, afin de renforcer le caractère émancipateur de l'accompagnement socio-éducatif proposé ? **Comment transmettre, comment traduire** une dynamique relationnelle engagée dans le temps, par un écrit basé sur des faits articulés à des émotions parfois confuses et paradoxales ? Du point de vue du travailleur social « *l'impératif de neutralité assimilé à une absence de jugement (de valeur)* »² serait-il la seule solution permettant de se protéger et de protéger l'usager ? Cette **exigence de neutralité** ne serait-elle pas aliénante pour le travail social ?

L'écrit peut-il être un objet partagé, **un écrit pluriel** ? Le **cahier de liaison** et son **traitement informatique** des données brutes est, à ce titre, un outil sur lequel les équipes peuvent s'appuyer, comme une aide au traitement de l'information. Cet outil peut soulever des questionnements et des inquiétudes. Mais la lecture, à distance, à plusieurs ou par un tiers, des données permettrait que, par la discussion partagée ou le retour réflexif, ces éléments soient triés, agencés et hiérarchisés, pour chaque situation, par des choix qui feraient sens.

L'écrit professionnel devient alors le fruit d'un processus pluridisciplinaire d'évaluation, en vue d'une décision ou d'une proposition d'action, processus dont le chef de service est le garant.

L'objectif de l'écrit professionnel, la transmission d'éléments susceptibles d'influer sur des décisions administratives et judiciaires, concerne le bénéficiaire et son évolution. Mais il s'agit de décrire et de **rendre compte** des actions des professionnels et des choix institutionnels et non plus

seulement de la situation du seul bénéficiaire, de ses comportements, de son évolution, de ses limites et de ses manques. L'écrit professionnel conduit donc les professionnels à **une triple exigence** :

- Fiabiliser le recueil des informations,
- Partager la réflexion pour concevoir un écrit qui prenne en compte la pluralité des avis et des interventions,
- Maîtriser l'écriture pour que les écrits soient lisibles, accessibles et acceptables, tant pour les instances de décision auxquels ces écrits sont destinés que pour les bénéficiaires.

Nous nous interrogerons durant cette journée sur cette triple exigence à laquelle s'oblige chaque professionnel de l'intervention socio-éducative qui écrit. Les travaux et les expériences réalisés en France et à l'étranger y seront présentés.

Patrick Rousseau³, à travers ses recherches sur l'écriture des pratiques et sur la pratique de l'écriture, questionnera les enjeux des écrits professionnels dans le champ du travail social, dans des logiques paradoxales où se percutent le relationnel et l'administratif, la norme et l'altérité, le sujet et l'objet « graphiques ».

Solène Simard et Michel Freund présenteront le cahier de liaison informatisé, outil mis en place par Michel Freund à l'Association Jean-Cotxet, et étudié par Solène Simard.

Delphine Serre⁴, partagera ses réflexions issues de recherches sur le signalement en Protection de l'Enfance et notamment sur les modes de production de cet écrit et sur la diversité des rapports à l'écrit chez les professionnels.

Enfin, la pratique des écrits institutionnels sera discutée par des représentants d'associations d'usagers du travail social, issus de deux contextes nationaux différents.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Nous vous prions de bien vouloir nous confirmer votre inscription : Par courrier à Association Jean-Cotxet, Madame Ashcroft, 7 Boulevard de Magenta 75010 Paris- Par mail : cashcroft@jean-cotxet.asso.fr - Par tél au 01 45 49 63 86 **AVANT LE 9 SEPTEMBRE 2013**

¹ Linhart D. (sous la dir.), (2010). *Pourquoi travaillons-nous. Une approche sociologique de la subjectivité au travail*. Paris: Erès

² Serre D. (2008). « Une écriture sous surveillance : les assistantes sociales et la rédaction du signalement d'enfant en danger », *Langage et société*, n° 126, p. 39-56.

³ Educateur spécialisé de formation initiale, Directeur général adjoint de l'AIDAPHI (Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées) et chercheur associé au CREF de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense dans l'équipe Education familiale et interventions sociales auprès des familles, Patrick Rousseau est auteur de l'ouvrage intitulé *Pratiques des écrits et écriture des pratiques; La part « indicible » du métier d'éducateur*, 2007, Paris, L'Harmattan Série Education Familiale

⁴ Professeur de sociologie à Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, auteur de *Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, *Raisons d'agir éditions*, 2009, 312p. ; « Une écriture sous surveillance : les assistantes sociales et la rédaction du signalement d'enfant en danger », *Langage et société*, n°126, 2008, p. 39-56.